

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	8 (1962)
Heft:	3
Rubrik:	Les pages des lecteurs-rédacteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les pages des lecteurs-rédacteurs

Ci-dessous, nous publions quelques lettres qui, faute de place, n'ont pu paraître en leur temps. Néanmoins, elles n'ont rien perdu de leur intérêt.

CHÈRE MADAME,

Vous savez déjà que par des circonstances extraordinaires j'ai eu la chance de pouvoir aller passer 15 jours de vacances dans ma patrie, en Suisse. Je vous avais promis de vous communiquer à mon retour mes impressions à ce sujet. Veuillez m'excuser si j'ai tardé quelque peu, je dois vous dire de suite que tout était simplement merveilleux, je vous assure, je n'espérais pas tant.

Je suis parti le 30 juillet au matin pour être présent le 1^{er} août pour la fête nationale, déjà la chance me suivait. Dans le train qui m'amena vers Bâle, j'ai fait la connaissance d'un monsieur qui allait en vacances à Zurich et qui connaît la Suisse par cœur, étant représentant de commerce.

Je dois avouer que j'étais un peu inquiet, je me demandais où j'allais atterrir là-bas après 46 ans d'absence, ne connaissant plus personne à qui m'adresser. Alors ce monsieur m'a donné tous les renseignements possibles et utiles. Arrivé à la gare de Lucerne, j'ai aussitôt trouvé le guichet que le monsieur m'avait indiqué, c'est uniquement pour des personnes seules, qui ne désirent pas aller dans les hôtels. La dame m'a seulement demandé mon âge et pour combien de temps. Au bout d'un quart d'heure, l'on m'a tendu une fiche avec une adresse et le numéro d'autobus à prendre. J'ai payé la somme de 50 centimes, je suis parti et savez-vous, Madame, où j'ai atterri ? Dans une maison bourgeoise, dont les propriétaires sont d'authentiques Lucernois, qui m'ont reçu comme si j'étais de la famille. Ils m'ont installé dans une chambre d'amis attenant à leur propre appartement, à 6 francs par jour, mais point nourri, bien sûr. A partir de ce moment, tout marcha comme sur des roulettes ; je partais le matin à l'heure que je voulais et je rentrais le soir de même. La plupart du temps, je mangeais au buffet de la gare, c'est tellement commode, on vous sert depuis 5 h. 1/2 du matin jusqu'à 11 h. du soir sans aucune interruption tout ce que l'on peut désirer.

J'ai donc fêté le 1^{er} août pour la première fois dans ma patrie depuis le six centième anniversaire du Rütlischwur, en 1892, dont je me rappellerai toujours, bien que je n'eusse que 10 ans. Le soir, nous avons fait un circuit sur le lac Luzern-Flüelen et retour, c'était une véritable féerie, avec tous ces villages éclairés ; on nous a fait voir de loin les prairies du Rütli bien éclairées et pavées et j'avoue sans honte que j'en ai pleuré, n'en ayant jamais vu autant. Pendant ce temps-là, sur le bateau, l'on dansait, l'on chantait, mangeait et l'on buvait, tout le monde était heureux et pas une fausse note dans tout cela. Il n'y a qu'en Suisse pour voir choses pareilles. Après tout cela, j'ai continué à faire de belles promenades dans les environs par chemins de fer, par bateaux et même à pied, car j'ai toujours été bon marcheur et j'aime voir les choses de près. Sans doute il y a de sérieux changements un peu partout en ville comme à la campagne, je constate que la Suisse a su évoluer, et

c'est tout à fait en son honneur, mais elle porte toujours et partout le cachet suisse, c'est-à-dire elle est toujours aussi attrayante par son accueil, toujours aimable par son honnêteté, sa franchise et son esprit de compréhension. Je connais des pays et pas les moindres qui feraient bien de venir en Suisse pour prendre des leçons, ils ne se porteraient que mieux, mais voilà, ils ont peur de perdre une pierre de leur couronne.

J'ai pu voir aussi mon vieux Entlebuch, mais là aussi je ne me reconnaissais plus, je n'ai pas rencontré une seule personne qui aurait pu se souvenir de moi. Mais comme par hasard, j'ai vu le curé du village en sortant de son église, je lui ai dit d'où je venais et pourquoi. Alors, nous nous sommes serré la main et il m'a félicité de toujours penser au pays et à ma jeunesse, puis nous nous sommes dit « Adieu et Widerseh ».

Après cela, je suis entré « im Gasthof der drei Königen » pour déjeuner, c'est une maison que j'ai toujours connue depuis ma prime jeunesse et dont les enfants étaient mes camarades d'école. L'intérieur est toujours pareil, avec ses meubles d'autan, de grandes tables et des bancs en bois massif et luisant de propreté. J'ai parlé avec le patron qui causait bien le français, car il avait travaillé aussi à Paris pendant plusieurs années. J'étais bien content, car le patois de là-bas, je l'ai en partie oublié et ce n'est pas en quelques jours seulement que l'on peut le retrouver.

Enfin bref, ce n'est pas grave et en somme partout où je suis passé, où je me suis adressé, l'on s'est toujours montré plein d'amabilité et de compréhension, on vous reçoit avec le sourire et l'on vous traite de même et sans faire des manières inutiles. C'est tellement bien que jamais je n'oublierai. Une autre chose que j'ai remarquée, et que je n'oublierai pas non plus, c'est cette bienveillance, cette honnêteté qui dominent car à aucun moment je ne me suis aperçu que l'on voulût me soutirer ou m'escroquer seulement d'un sou. C'est très appréciable et encourageant, mais la filouterie et la malhonnêteté finissent par s'infiltrer partout, ce qui l'est beaucoup moins.

Enfin pour finir, il faut que je vous dise que j'ai passé mon temps à étudier et observer tout ce qui m'intéressait, mais les jours passent tellement vite, et bientôt il a fallu que je pense au retour. Alors pour endormir le cafard, un soir sur deux, j'allais dans la Bierstube, dans le sous-sol de l'hôtel du St-Gothard à Lucerne ; là, il y avait des accordéonistes, des clarinettes, piano, et tout ce qui s'ensuit, qui jouaient de la vraie « Ländler Musique ». Moi, j'ai toujours aimé cela, je pourrais rester des heures à les entendre, avec une chope de bière et un bon cigare ; c'est le seul plaisir que je peux encore avoir quand l'occasion se présente.

Maintenant, Chère Madame et Rédactrice, je crois vous avoir tout dit ou à peu près de ce que je pouvais vous dire.

J'ai revu mon pays, j'ai vu beaucoup de belles choses, je suis content et heureux. Que je me tourne d'un côté ou de l'autre, tout est beau, tout est charmant. Mes plus profonds et plus sincères remerciements aussi et surtout à tous ceux qui se sont ingénier à me procurer toutes ces joies et ces belles vacances. Quand l'heure de mon

retour a enfin sonné et que j'ai été obligé de quitter mes chers amis et ma petite chambre toujours fleurie, j'avais une fois de plus des larmes aux yeux, car je suis de nature très sentimentale. L'on ne voulait pas me dire « Adieu », mais seulement « Auf Wiedersehen ». Qui sait, avec un peu de bonne volonté et beaucoup de persévérence, on arrive à bien des choses et puis, sait-on jamais, tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espérance, alors espérons tout simplement.

Veuillez agréer, Madame, mes sentiments toujours fidèles et dévoués. Votre compatriote.

Emile THALMANN,

La Rédaction dit encore merci à M. Zorn, d'Alger, qui, malgré les douloureux événements vécus par ce pays que nous aimons, a été l'heureux bienfaiteur d'Emile Thalmann.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

En revenant de vacances en Bretagne, j'ai trouvé mon *Messager* de juin qui, soit dit en passant, est très bien maintenant. Peut-être manque-t-il encore quelques vues de coins pittoresques rappelant nos jeunes années, qui feraient tellement plaisir à voir, à nous, vieux Suisses, qui ne pourront sans doute pas y retourner (n'est-ce pas, Monsieur Emile Thalmann ?). Je dois vous dire que j'ai relu plusieurs fois sa lettre et je ne dois pas être le seul. Je comprends très bien sa détresse, car lorsque l'on ne travaille plus, on a le temps de penser, de ruminer un tas de choses, on se dit : « Si je pouvais revoir, mon quartier, mon village, ma vallée, peut-être resterait-il encore quelques vieux copains d'enfance », mais voilà, pour aller en Suisse, il faut des sous, et où les prendre ? Pas sur la retraite des vieux travailleurs même doublée de l'A.V.S. Les enfants, il faut qu'ils fassent leur vie, alors quoi ?

J'ai tout de même une idée que je vous propose, vous verrez ce qu'elle vaut : A l'occasion des fêtes de Noël, une tombola, où chaque compatriote prendrait un carnet de 10 billets à 100 francs pièce (minimum), bien entendu, pas de limites maxima. Vous me direz que c'est un peu forcer la main, mais en pareil cas !... Cela s'appellerait la Tombola pour le Rêve du vieux Suisse à l'étranger. Ce rêve serait un voyage de 15 jours au pays pour le Suisse et son conjoint s'il en a un, à condition d'être depuis 50 ans en France. Bien entendu, si vous trouvez que mon idée tient debout, il faudra aussi le concours des consulats et des sociétés de bienfaisance suisses. Je vous demande donc de bien vouloir répondre par la voie du *Messager*. Je m'en tiendrais donc à votre jugement.

Dans cette attente, je vous prie d'agrémenter, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Votre compatriote, J. GOBET.

Votre idée mérite d'être étudiée, cher lecteur. Cela ne fut pas possible pour Noël, mais elle reste certainement valable. En temps utile, nous vous donnerons des nouvelles. Quant aux vues pittoresques, vous en aurez prochainement, car nous avons en tête une idée de concours de paysages suisses, à laquelle, entre parenthèses, notre ancien ambassadeur, M. Pierre Micheli, tenait beaucoup.

*Soyez patient car le temps, hélas, nous fait souvent défaut pour tout ce que nous aimions faire pour le *Messager* qui est pour la Rédaction le travail du dimanche, les circonstances empêchant qu'il en soit autrement.*

A bientôt et merci.

La Rédaction.

MONSIEUR,

Je suis heureuse d'avoir l'occasion d'écrire au gérant de notre cher *Messager Suisse de France*, afin de lui demander d'être notre interprète auprès des dirigeants des différentes sociétés qui nous ont permis de passer une bien agréable soirée le 25 novembre à la Cité Universitaire.

C'est toujours une grande joie pour les Suisses de l'étranger d'avoir la possibilité de temps à autre de se retrouver entre compatriotes et de se retrouver ainsi dans l'esprit même de notre chère Confédération.

Permettez-moi néanmoins de vous faire une petite remarque : Pourquoi, lors de réunions semblables, ne faites-vous pas appel à un orchestre de Lucerne ou autre ville suisse qui nous apporterait des airs du pays, et nous permettrait ainsi de danser les vieilles danses de chez nous.

Je me suis aperçue qu'à cette réunion, la majorité des participants avaient plus de la quarantaine (j'en fais partie d'ailleurs ainsi que mon mari).

Ne croyez-vous pas que ces personnes auraient été heureuses de retrouver une atmosphère suisse durant la nuit de ce bal qui, du reste, a été plein d'entrain, mais peut-être un peu trop porté sur le jazz.

Dans l'espérance d'avoir bientôt une autre manifestation de bienfaisance, qui nous permettra de nous retrouver entre gens du pays, croyez Monsieur à ma considération distinguée.

Th. WALTHER.

Merci chers abonnés pour votre bonne lettre. Quant à votre remarque concernant le jazz, la prochaine fois, nous dirons à l'orchestre de penser à vous.

MESSIEURS,

Je me permets de vous adresser le dernier numéro du *Journal de Rosny* qui contient, comme vous le verrez, une information sur la Suisse qui m'a été désagréable.(1)

La lettre des évêques ne semblerait que résumer les renseignements sur la crise du logement en Suisse donnés par le *Messager Suisse* depuis longtemps, elle ignorerait les dispositions prises par la Confédération et les Cantons pour y remédier.

Je ne suis pas assez documentée pour rétablir les choses moi-même, je m'en remets à vous pour le faire, si vous croyez que cela en vaille la peine.

Et puisque l'occasion s'en présente, je vous remercie de la bouffée d'air frais que votre revue m'apporte dans une atmosphère irrespirable.

Veuillez agréer, Messieurs, mes sincères salutations.

H. FRISSCHI.

(1) DE SUISSE - LETTRE PASTORALE SUR QUELQUES SCANDALES

A l'occasion de la fête fédérale d'actions de grâces, le 24 septembre, les évêques suisses ont publié une lettre pastorale sur « le problème de la crise du logement à la lumière de la justice et de la charité chrétienne ».

« En montagne l'état des maisons et des appartements n'est pas toujours digne d'un pays développé. Dans les maisons neuves surtout le prix de location est trop élevé en comparaison des ressources générales de la famille... L'exploitation des travailleurs étrangers par les loueurs sans scrupules est un scandale permanent. On ne se contente pas d'exiger d'eux des prix nécessaires, on les parque dans des locaux qui défient toute description. »

« Rien ne sert de se plaindre, continuent les évêques,

il faut agir. Nous pensons à des personnes vivant seules et qui occupent de vastes appartements. Les entreprises qui engagent des travailleurs étrangers doivent veiller à ce qu'ils trouvent chez nous les conditions de vie qu'exige la dignité humaine. Le devoir de la communauté commence là où les possibilités privées sont dépassées. »

Peut-être parmi nos lecteurs y aura-t-il quelqu'un de compétent pour répondre à votre lettre qui, de notre côté, exigerait une trop longue enquête.

Mais nous pouvons vous dire que dans cet article il y a sûrement une part de vérité. Par contre, il serait faux de la généraliser, certaines entreprises faisant le maximum pour bien loger son personnel.

La Rédaction.

Un lecteur nous communique cet extrait du « Volksblatt ».

Oberländisches Volksblatt
du 1-2 septembre 1961
AMTSBEZIRK INTERLAKEN
INTERLAKEN

— Ein goldener Schlüssel für einen treuen Gast. Im Hotel du Nord wurde vor kurzem den treuen und langjährigen Feriengästen, dem Ehepaar Noblet aus Paris durch Vertreter der Gemeinde Interlaken der goldene Schlüssel überreicht. Herr Noblet durfte im vergangenen Monat Juli seinen 80. Geburtstag feiern. Im Sommer 1906 kam er erstmals nach Interlaken, später kehrte er regelmäßig Jahr um Jahr mit seiner Familie hierher zurück. In den Jahren 1928 bis 1938 mieteten sie jeweils an der Alpenstraße ein Chalet und lebten hier ganz nach schweizerischer Art. Die Liebe zu unserer Gegend übertrug sich auch die Angehörigen. Nur die Kriegsjahre trennten den treuen Gast von Interlaken. Monsieur Noblet ist seit 33 Jahren Mitglied der Sektion Interlaken des SAC. Geschäftsleute und auch andere Ansässige kennen und schätzen diese Gäste aus Paris und hoffen, daß es diesen vergönnt sein möge, noch manchen glücklichen Sommer im Bödeli zu verbringen.

Toutes nos félicitations.

La Rédaction.

Mmes Perrelet, 15^{ter}, rue Borgnis-des-Bordés, Versailles, 2 septembre 1961.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Anciennes abonnées au « Messager Suisse de France » (l'ayant abandonné pour des raisons financières), nous nous permettons de vous envoyer un extrait d'un jeune écrivain et journaliste vaudois : Jean-Claude Mayor (auteur de « Pourquoi pas Vevey », « L'Eloge de la Flânerie », etc...). Jean-Claude Mayor vient d'être nommé à la « Tribune de Genève ». Il était, auparavant, Directeur de la « Feuille d'Avis » de Vevey. Il m'a permis de vous communiquer « Lumières du Rhône », à condition que son nom figure au bas de cet extrait.

Dans l'espoir que ce passage rappellera aux Suisses de France de beaux souvenirs du cher Pays natal, veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de notre meilleur souvenir.

I. et S. PERRELET.

LUMIERES DU RHONE

A l'aube cristalline et fraîche s'égoutte la glace parmi

les pierres et dans le désert alpin. Silence d'une naissance, lumière pure et diamantée, le fleuve rassemble ses cristaux, et calvacade à l'appel d'une course qu'il sait longue, d'une aventure qu'il veut vivre, entière.

Le matin dans la vallée transparente reste suspendu aux montagnes qui enserrent le berceau. Corps fluet, le Rhône est devenu ruisseau, ruisseau et bandeau de lumière argentine. Cabré, fougueux ou dormeur paisible, il dessine son chemin dans les prés et les vergers. .

Midi du Léman, épanouissement heureux et mûr, le fleuve s'assoupit sous le soleil; étale, gavé, paresseux, il emprunte au ciel sa lumière et en fait son jouet. Et la rejette sur les coteaux plantés de vignes, la rejette, poudre, aux yeux qui le contemplent.

Le Rhône s'éveille et se précipite furieux pour rattraper — mais comment? — le temps perdu. Failles du Jura, puits ténébreux, antres sonores, il mugit, roule, appelle l'écumé et le tonnerre. Son eau purifiée jette la folle lumière d'émeraude et rit, rit cavale évadée.

Puis il roule lourd et sourd dans le crépuscule, chargé et fort de tout ce qu'il a aimé. C'est la descente lente vers le sud d'où lui parvient l'irrésistible appel de la mer. Heure de la lumière sage, lumière précieuse dont il se gorge avant la nuit.

Elle est venue la nuit où le corps du fleuve se dissout et rend à la mer ce que le ciel lui a donné. Lumière d'ombre mêlée à l'ombre qu'elle rend élatante par une alchimie secrète. Le Rhône diffus rêve d'Orient, d'Afrique et d'Espagne, et leur délivre notre message.

J.-C. MAYOR.

ÉTABLISSEMENTS VERNETTE et PRADER

(LANGWIES, GRISONS)

14, rue RAYMOND-LOSSERAND
PARIS, XIV^e

Ség. 13-29 et 84-57
86-01 et 86-33

☆ ☆ ☆

LEURS CAFES FINS
EXPRESS ET PERCOLATEUR

☆ ☆ ☆

MAGASIN DE VENTE
AU DETAIL A LA BRULERIE

Livrailles dans toute la France, franco de port

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : NF 10
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 98.231. — Dépôt légal : I-1902 - N° 82/1962

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adresssez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, Paris, 7^e